

Direction générale de la coordination,  
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 9 mars 2020

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.562**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 14 février dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] des allocations de séjour des titulaires d'emplois supérieurs du Québec.

Pour les quatre personnes suivantes :

- Horacio Arruda (Sous-ministre adjoint à la Direction générale de la santé publique),
- Pierre-Albert Coubat (Sous-ministre adjoint à la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget)
- Yvan Gendron (sous-ministre)
- Vincent Lehouillier (Sous-ministre adjoint à la Direction générale du personnel réseau et ministériel)

Je souhaiterais obtenir si possible les informations ci-dessous :

- La confirmation, si oui ou non, cette personne reçoit toujours en date d'aujourd'hui une allocation de séjour du Gouvernement.
- Le lieu habituel de travail? Est-il plus souvent à vos bureaux de Québec ou travaille-t-il à partir de Montréal ou d'une autre région?
- La ville de résidence principale?
- La compilation détaillée des montants remboursés à la personne visée, ainsi qu'à son entourage immédiat (ex : adjoint) en déplacement pour chaque année depuis son entrée en poste. » (*sic*)

... 2

Pour le premier point de votre demande, nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant à votre demande d'accès. Ces renseignements relevant du ministère du Conseil exécutif, nous vous référons à la responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi, au sein de cette organisation :

Madame Julie Boucher  
Responsable de l'accès à l'information  
Ministère du Conseil exécutif  
835, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1A 1B4  
Tél. : 418 643-7355  
mce.accesmce@mce.gouv.qc.ca

Pour le second point de votre demande, nous vous informons que toutes les personnes susmentionnées exercent leurs fonctions au bureau du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à Québec.

En ce qui concerne le troisième point, l'accès à ce renseignement personnel vous est refusé en vertu des articles 53 et 54 de la Loi.

Pour le dernier point de votre demande, tel que le prévoit le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2) ces renseignements sont disponibles sur le site web du MSSS à l'adresse :

[https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/acces\\_info/divulgarion-des-depenses/](https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/acces_info/divulgarion-des-depenses/)

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé  
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 20-CP-00017-38